



Mairie de Barjac (Gard)

AU DÉPART DE BARJAC



Mairie de Barjac (Gard)



Conseil du jeu



Le vélo est mis à l'honneur pour cette nouvelle édition de Mai à vélo.

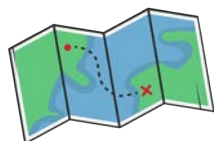
Un jeu de piste sur **9 km** (ou **5,6 km** en prenant le raccourci) pour découvrir le patrimoine de Barjac.

Ce jeu de piste est également accessible à pied et à cheval.

Attention, certaines portions du trajet se font sur la route, il est rappelé qu'il est nécessaire pour tous les usagers de respecter le code de la route. Vous trouverez quelques conseils pour circuler à vélo en toute sécurité à la fin de ce carnet de route.



- ➔ Les beaux jours arrivent, évitez de partir aux heures les plus chaudes.
- ➔ Vos meilleures alliées : de l'eau et de la crème solaire.



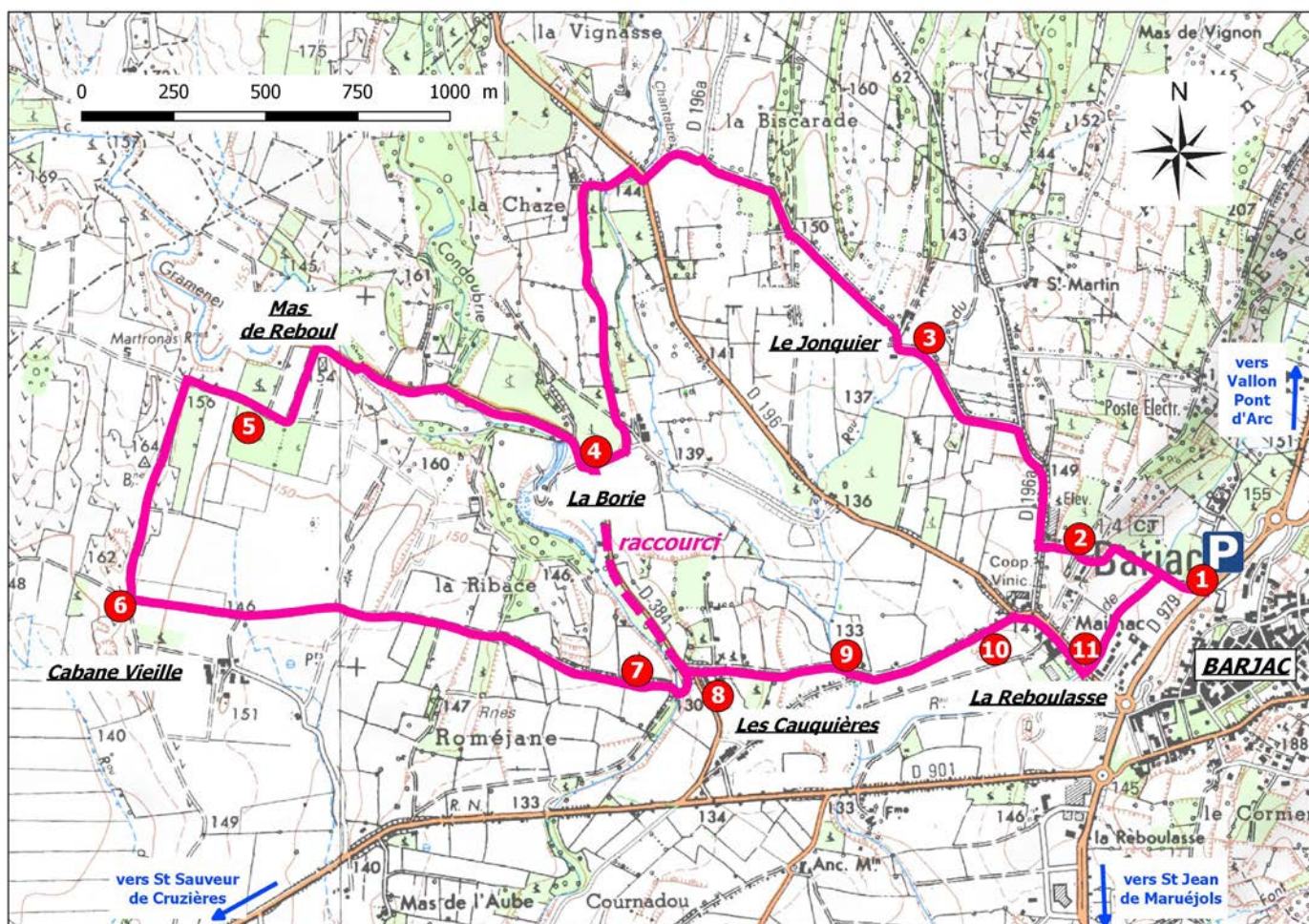
Challenge d'activité vélo



Pour rajouter des kilomètres au compteur vélo de la communauté de communes !

Vous pouvez rejoindre la communauté de cyclistes de la communauté de communes de Cèze Cévennes en **créant un compte sur la plateforme Géovélo**, qui permettra de comptabiliser les kilomètres à vélo réalisés sur le territoire : <https://link.geovelo.fr/w99JGoyWHNCmQ2GY7>

Zone de jeux

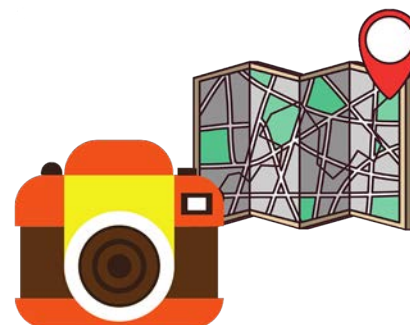


Nombre de Km : 9 (ou 5,6 en prenant le raccourci)

Nombre d'énigmes : 8

Nombre de missions photos : 3

Difficulté : Facile (Pour VTC ou VTT)



Étape 01 > Au milieu des champs, la plaine agricole de Barjac



Départ au parking de Rocheblave, au pied du village de Barjac



1

Avant de partir, vous allez trouver une croix sur le parking : c'est la première croix que vous allez voir sur le chemin.



Combien de croix allez-vous croiser en tout ?

Prenez le chemin à gauche du parking. Au poteau « la Costette », prendre en face direction Le Jonquier



2

La 2^{ème} mission vous attend au bout d'une petite côte (la fameuse costette), Hô Hisse ! Une jolie vue sur le village et la plaine agricole s'offre à vous.

Énigme photo : Jeu des différences

Observez bien l'église de Barjac sur cette image et retrouvez les 3 détails qui ont été modifiés sur cette photo



A l'intersection suivez le balisage jaune pour redescendre vers la plaine en direction des poulaillers. Prendre à droite sur la route, puis à gauche direction Mas de Jonquier.

3

Mas de Jonquier

Vous arrivez au mas de Jonquier, ancienne magnanerie, entouré des cultures typiques de la plaine agricole de Barjac (blé, oliviers, vignes...)



Mission photo :

Mettez-vous en scène avec votre vélo / vos chaussures de rando / votre cheval... avec le Mas de Jonquier en fond de toile

Après le Mas de Jonquier, continuer direction Mas de Reboul, La Borie.

Au stop, prenez à droite puis prenez le chemin agricole tout de suite à gauche.

Tournez à droite une fois arrivé à la ferme aux moutons au bout du chemin agricole.



4

Vous arrivez au lieu-dit « La Borie », qui peut vouloir dire « domaine agricole » ou « cabane en pierre sèche ».

Regardez bien le panneau de signalisation :



Énigme photo :

Combien de km avez-vous fait depuis Barjac et combien vous reste il à faire pour rejoindre le Mas de Reboul ?



Un choix s'offre à vous à cet endroit :

- Vous êtes en forme et vous continuez jusqu'au Mas de Reboul,

- Vous êtes fatigués et prendriez bien le raccourci en prenant la direction «les Cauquières» pour retrouver l'énigme 8.

Étape 02 > Le mas de Reboul

5

Animaux de la ferme
Observez bien tous les animaux présents dans cette ferme - camping !



Mission photo selfie vache !
Prenez-vous en photo avec les vaches au loin (ou avec un autre habitant de la ferme si les vaches ne sont pas là).



Étape 03 > De Cabane Vieille aux Cauquières

6

Cabane Vieille. Vous êtes au point culminant de la balade.

Enigme photo :
Complétez l'information manquante sur cette photo.
Attention, vous aurez besoin de ce renseignement pour une prochaine énigme.



Prendre la direction Les Cauquières pour retourner vers Barjac, au milieu des nombreuses cultures dont prennent soin les agriculteurs de Barjac.

7



Mission photo :
Prenez-vous en photo avec cet arbre sur
votre chemin : mettez-vous en scène pour
faire un cliché en trompe l'œil.



Quels sont les fruits qu'il porte ?

8

Vous allez traverser le Romejac pour reprendre le chemin en face direction Barjac et La reboullasse.

Quel animal pourriez-vous croiser ici selon le panneau à votre droite ?



Étape 04 > Retour au village au milieu des lavandes

9

Passage à gué.

Un passage à gué traversant le Cantabre ou Chantabre – il y a peu de chance qu’il y ait beaucoup d’eau à partir de mai !



Combien de marches y a-t-il pour le traverser ?



10

Presque arrivé au bout du chemin, regardez à droite et découvrez le village de Barjac depuis les champs de lavande.



Regardez bien cette photo du village de Barjac.

On y aperçoit la coopérative agricole céréalière en premier plan, qui était autrefois une filature (une des trois que comptait le village).



Retrouvez les 3 éléments qui ont été modifiés sur cette photo.



11

Une fois la cave coopérative en vue, vous êtes presque arrivés !

Prenez à droite en direction de Barjac, en bord de route (soyez prudents).
Après le pont à gauche, reprenez le sentier.
Dernière petite pause au poteau de « la reboulasse » : vous êtes au point le plus bas de votre balade.



Calculez le dénivelé de l'itinéraire en vous aidant de la réponse à l'énigme 6.



Continuez le long du ruisseau de la Bourdarie direction La Costette.

Au poteau de « la Costette », tournez à droite vers Barjac pour revenir au parking.

Question bonus pour les plus observateurs > Lesquels de ces symboles n'apparaissent pas au centre des croix vues lors de votre balade :



- Un cœur
- Une croix
- Un ange
- Jésus
- Une fleur
- Aucun (ils apparaissent tous)

Réponses



- 7 - Mission photo trompe l'œil ; noix
- 8 - Un dromadaire
- 9 - 8
- 10 - Silo, château, trémie
- 11 - 15 m
- 12 - Une croix, une fleur

- 1- 5 (4 si vous avez opté pour la version courte)
- 2 - La Vierge, le clocher, le drapeau
- 3 - Mission photo Mas de Jonquier
- 4 - 3,5km ; 0,8 km
- 5 - Selfie vache
- 6 - 150 m



Sites internet utiles

Communauté de communes :

<http://www.ceze-cevennes.fr/fr/information/9612/mai-velo-2021>

<https://www.facebook.com/decezecevennes>

Office du Tourisme :

<https://www.tourisme-ceze-cevennes.com/>

Météo France

<https://mefrance.com/>

Téléphone d'urgence

Secours : 112



Conseils de Sécurité routière



Vérifier l'état de son vélo : freins, éclairage et sonnette



Préparer son itinéraire avant de partir, en privilégiant les pistes cyclables



Penser à s'équiper : casque, vêtements clairs, accessoires rétrofléchissants, écarteur...



Indiquer ses changements de direction en tendant le bras



Ne pas utiliser de casque audio ou d'oreillettes



Ne pas rouler après avoir trop bu. Au-delà de 0,5g/l, c'est interdit et surtout dangereux



Privilégier la file indienne. Et jamais à plus de deux côte à côte.



Ne pas rester dans les angles morts des bus et poids lourds. Et attention au appels d'air



Dans les virages, serrer au maximum à droite



À VÉLO, SOYEZ BIEN ÉQUIPÉS !



Casque obligatoire jusqu'à 12 ans



Gilet rétrofléchissant certifié pour tout cycliste (et son passager) circulant hors agglomération, la nuit, ou lorsque la visibilité est insuffisante

Feux

avant jaune ou blanc et arrière rouge



Siège enfant adapté jusqu'à 5 ans

Avertisseur sonore

Deux freins (avant et arrière)

Dispositifs rétrofléchissants rouge à l'arrière, blanc à l'avant, orange sur les côtés et sur les pédales

Équipements recommandés :
- Pneus correctement gonflés et à bandes latérales réfléchissantes
- écarteurs de danger

